

Image not found or type unknown



Erreur sur bon de commande

Par **r r r_old**, le **05/11/2007 à 11:18**

Bonjour
J'ai commandé un vehicule par internet (vehicule venant de france)
le bon de comm m'a ete envoyé par la poste sur celui ci une petite erreur sur la somme t t c en ma faveurn
le vendeur peut il me reclamer cette erreur en sa defaveur ?
bon de comm signé et mention lu et approuvé
MERCI POUR VOS REPONSE

Par **Jurigaby**, le **05/11/2007 à 19:29**

Bonjour.
Oui, si l'erreur est manifeste à un point que le prix apparait comme dérisoire.
sinon, non ...

Par **r r r_old**, le **07/11/2007 à 15:16**

bonjour
Une petite erreur au lieu de 100 euros de frais de mise a la route , je n'ai que 10 euros
rn merci